

Description

L'artisan ou l'artisane en conservation du patrimoine culturel bâti réparent et rénovent des édifices historiques (châteaux, églises, maisons privées, etc.), leurs intérieurs et leurs jardins. Ce sont des artisans des métiers du bâtiment spécialisés dans des techniques de travail traditionnelles (horticulture, menuiserie, peinture, plâtrerie, etc.). Ils conseillent les maîtres d'ouvrage et les services de conservation du patrimoine et leur proposent les solutions les plus adéquates.

Leurs principales activités consistent à:

Examen préliminaire, évaluation et analyse

- mener des recherches sur la réalisation et le contexte de l'édifice ou du jardin;
- évaluer et analyser l'ouvrage, en documenter l'état et les interventions déjà effectuées;
- examiner la composition et l'état des matériaux d'origine;
- sélectionner les techniques et matériaux appropriés et développer des solutions adaptées, en collaboration avec les services de conservation du patrimoine et le maître d'ouvrage;
- évaluer l'impact du choix des matériaux et des techniques sur le plan de la physique du bâtiment et de l'écologie;
- élaborer un programme de chantier;
- documenter les travaux exécutés;

Activités spécifiques à chaque filière

- horticulture: rénover et entretenir des jardins et des espaces verts, cultiver les plantes traditionnelles correspondantes;
- construction en bois: réparer des colombages, charpentes, etc. avec des outils traditionnels (p. ex. rabot manuel) et des machines modernes;
- peinture: appliquer des matériaux et techniques traditionnels (par exemple badigeon à la chaux) pour rénover des peintures;
- maçonnerie/enduit: réparer d'anciens ouvrages de maçonnerie, les protéger par des procédés traditionnels tels que l'enduit absorbant;
- meubles/agencements d'intérieur: réparer des lambris, meubles, serrures, etc. dans des édifices historiques;
- pierre naturelle: assainir et compléter des murs, des ornements de façade, etc. d'édifices historiques;
- pavage/murs en pierre sèche: remplacer des pierres ou des segments de pavages (de rues, de places, etc.) ou de murs en pierre sèche en sélectionnant les matériaux et les modes de pose correspondant au caractère des vieilles pierres et des alentours;
- stucs: réparer ou compléter des décorations de murs et de plafonds à l'intérieur ou à l'extérieur avec des mortiers et des enduits fins traditionnels.

Environnement de travail

L'artisan ou l'artisane en conservation du patrimoine culturel bâti exercent leurs activités en atelier, dans des édifices historiques ou à l'extérieur (chantiers de rénovation, jardins), par tous les temps. Ils travaillent en équipes interdisciplinaires avec les experts des monuments historiques, de l'architecture, de la conservation et de la restauration ainsi qu'avec d'autres corps de métiers.

Formation

La formation d'artisan ou d'artisane en conservation du patrimoine culturel bâti est modulaire et s'acquiert en emploi dans l'une des filières suivantes: horticulture, construction en bois, peinture, maçonnerie/enduit, meubles et agencements d'intérieur, pierre naturelle, pavage/murs en pierre sèche, stucs.

Lieux

- Bienne et Lucerne (enseignement en allemand), variables selon les modules.

Durée

- 2 ans (prochain cours 2021).

Conditions d'admission à l'examen

- certificat fédéral de capacité dans un métier de la filière choisie (ou titre équivalent) et 2 ans d'expérience professionnelle dont au moins 1 an dans le domaine des édifices de valeur historique;
- autre profil et 6 ans d'expérience professionnelle dans la filière choisie, dont au moins 1 an dans le domaine des édifices de valeur historique;
- certificats de modules réussis ou attestations d'équivalence.

Titre obtenu

- brevet fédéral d'artisan ou d'artisane en conservation du patrimoine culturel bâti, avec mention de la filière.

Contenu

Modules

- principes de la conservation du patrimoine culturel bâti et rapport avec l'ouvrage;
- procédure, intervention et entretien;
- physique et chimie du bâtiment, technologie des matériaux;
- technique de construction, communication, documentation;
- modules spécifiques aux différentes filières;
- travail de projet.

Pour plus de détails, consulter

www.orientation.ch/perfectionnement.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Habileté manuelle
- Bonne représentation spatiale
- Facilité pour le dessin
- Aptitude pour le calcul
- Résistance physique
- Créativité et imagination
- Sens esthétique
- Aptitude à travailler en équipe

Perspectives professionnelles

Les artisans en conservation du patrimoine culturel bâti travaillent en tant que spécialistes dans des petites et moyennes entreprises artisanales. Ils peuvent également s'établir à leur compte. L'activité de conservation du patrimoine culturel bâti est toujours annexe à l'activité du métier de base.

Perfectionnement

Actuellement, il n'existe pas de formation supérieure faisant directement suite au brevet fédéral. Les artisans en conservation du patrimoine culturel bâti peuvent toutefois envisager les perfectionnements suivants:

- cours proposés par les organisations du monde du travail sur les techniques propres au métier de base ou sur les techniques de gestion d'entreprise, la comptabilité, etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Conservateur des monuments historiques/Conservatrice des monuments historiques
- Conservateur-restaurateur HES/Conservatrice-restauratrice HES

Adresses

Association Artisanat en conservation du patrimoine culturel bâti
Centre de formation Ballenberg
Museumstrasse 96
3858 Hofstetten b. Brienz
Tél.: 079 194 88 78
<http://www.artisanenc.ch>

Haute école spécialisée bernoise HESB,
Architecture, bois et génie civil
Route de Soleure 102
Case postale
2500 Bienne 6
Tél.: 032 344 02 02
<http://www.ahb.bfh.ch>